

Conditions générales de vente

Généralités :

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent à toutes les commandes adressées à la société ATEA ORTHOPÉDIE par ses clients.

La société ATEA ORTHOPÉDIE est une société par actions simplifiées unipersonnelle immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Perpignan sous le numéro 821 095 577 et dont le siège social se trouve 4, rue Pierre Bassères - 66000 Perpignan.

Toute commande emporte de plein droit l'adhésion sans réserve de l'acquéreur à toutes ses CGV, quelles que puissent être les conditions générales d'achat du client et les mentions figurant sur ses propres bons de commande.

ATEA ORTHOPÉDIE se réserve le droit de modifier unilatéralement à tout moment tout ou partie de ses CGV. Les CGV applicables sont celles en vigueur au jour de la commande.

Commande :

Les commandes reçues de l'acheteur ne seront définitives que lorsqu'elles auront été confirmées par écrit par ATEA ORTHOPÉDIE. Les commandes passées auprès d'ATEA ORTHOPÉDIE ne peuvent être modifiées ou rétractées sans l'accord préalable d'ATEA ORTHOPÉDIE.

Il est rappelé que ATEA ORTHOPÉDIE n'est pas tenue d'accepter les commandes lorsqu'il y a défaut de paiement.

Prix :

ATEA ORTHOPÉDIE se réserve expressément le droit de retirer à tout moment de son catalogue et de tout ou partie des produits y figurants, d'apporter à ceux-ci les modifications qu'elle jugera utile, sans qu'elle soit contrainte d'en aviser au préalable le client. Toutefois, les tarifs des produits sont ceux en vigueur à la date d'enregistrement de la commande.

En cas de découpe d'un produit, les parties admettent une tolérance de plus ou moins 5 mm, en conséquence l'acheteur renonce expressément à toute réclamation pour toute dimension entrant dans cette tolérance.

Frais de port :

Les frais d'emballage et de port selon les tarifs postaux en vigueur peuvent être facturés en sus. Ces derniers ne seront exonérés qu'à partir d'un montant de commande de 170 EUR pour toute livraison en France Métropolitaine et sont de 15€ TTC en dessous de ce montant. En dehors de cette zone géographique et cas particuliers, une tarification s'appliquera en fonction des transporteurs.

Conditions d'expéditions :

Les produits sont expédiés dans des emballages et conditionnement appropriés. ATEA ORTHOPÉDIE fera de son mieux pour respecter les délais de livraison. Toutefois, ceux-ci ne sont donnés qu'à titre indicatif et leur non-respect ne saurait en aucun cas donner lieu à une annulation de commande ou à une indemnisation. En cas de retard de livraison le client devra en avvertir ATEA ORTHOPÉDIE dans les plus brefs délais.

Les produits sont livrés à l'adresse de livraison indiquée par le client lors de sa commande. ATEA ORTHOPÉDIE ne pourra être tenue pour responsable d'un retard de livraison qui serait dû exclusivement à une indisponibilité du client pour la réceptionner ou à tout autre fait dont il ne serait pas l'auteur.

Réclamation :

Il appartient au client en cas d'erreur, de manque ou de dégradation de faire les constatations nécessaires sur le bon de transport et d'en informer ATEA ORTHOPÉDIE dans un délai de deux jours ouvrés maximum par mail suivant la réception des marchandises par le client ou tout tiers agissant pour son compte. Passé ce délai, les produits seront considérés comme conformes en quantité et en qualité et ne seront ni repris ni échangés.

Retour :

Tout retour de marchandises doit au préalable faire l'objet de l'accord d'ATEA ORTHOPÉDIE écrit et donnera lieu à un échange ou un avoir. Le retour doit se faire dans son emballage d'origine. La garantie ou la responsabilité d'ATEA ORTHOPÉDIE ne pourra en aucun cas être recherchée du fait des manques ou des dommages causés ou subis des marchandises retournées.

Païement :

Toute commande sera payée au comptant avant ou au moment de la livraison. Lors de la première commande, une demande d'ouverture de compte client sera demandée. Les factures sont payables par virement ou chèque bancaire. En cas de non-respect des délais de paiement, les futures commandes peuvent être dues à la commande.

Païement différé :

Si un paiement différé est accordé à titre exceptionnel, toute première commande restera néanmoins payable au comptant accompagnée de la demande d'ouverture de compte client. Lorsque la commande dépasse 800 EUR HT, un acompte de 40% devra être versé par le client.

Sauf conditions stipulées à la commande, les factures sont payables par virement ou chèque bancaire dans le délai indiqué sur la facture. Un règlement comptant pourra être demandé en cas de défaut de paiement par l'acheteur d'une seule échéance, ou du non-respect des conditions de paiement.

Sans mise en demeure au préalable, toute facture non réglée à échéance entraînera une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 euros ainsi que les intérêts au taux de 1.5 fois par mois de retard des sommes dues, outre les intérêts légaux, les frais de recouvrement et les frais judiciaires éventuels.

Utilisation :

Etant donné la diversité des matériaux et des méthodes de travail, l'utilisation de nos produits est conseillée après essais. Elles ne sauraient constituer un engagement de notre part sur les propriétés précises de ces produits ou de leur adaptation à une utilisation déterminée.

Propriété intellectuelle :

Les images et textes figurants sur les différents supports de communication d'ATEA ORTHOPÉDIE demeurent son entière propriété. Outre la référence et désignation du produit nécessaire à sa commercialisation, aucun droit d'utilisation n'est concédé au client.

Reprise : Aucun produit ne sera repris ou échangé.

Protection des données personnelles :

En passant commande auprès de ATEA ORTHOPÉDIE, le client peut accepter de recevoir des informations promotionnelles. Le client peut se désabonner sur simple demande par courriel, téléphone ou lettre. Conformément à la Loi Informatique et Libertés, le client dispose d'un droit d'accès aux données informatiques le concernant dans notre base de données. Pour exercer ce droit, il lui suffit de contacter la Société ATEA ORTHOPÉDIE.

Litige :

Tout litige entre ATEA ORTHOPÉDIE et un ou plusieurs clients qui ne pourrait être résolu à l'amiable sera soumis au tribunal de commerce de Perpignan, le siège social de l'entreprise étant établi à Perpignan.